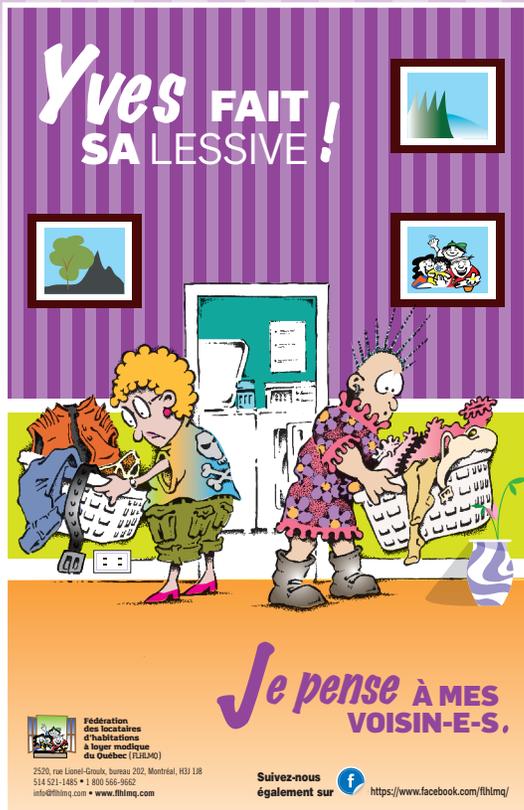


# Je pense À MES VOISIN-E-S.



## Fiche de discussion sur l'utilisation respectueuse des salles de lavage

Le partage des espaces communs dans nos HLM est un enjeu quotidien, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation des laveuses/sécheuses qui sont un service essentiel.

Lorsqu'il n'y a pas d'installation de laveuses/sécheuses dans les logements, il est de la responsabilité de l'office de mettre à la disposition des locataires des salles de lavage communautaires mais il n'y a pas de normes précises à respecter quant au nombre d'appareils. Certains HLM ont plusieurs salles de lavage, d'autres seulement une. Certains offices ont un ratio d'un appareil par 12 locataires, d'autres d'un par 20. Certains offices sont propriétaires des laveuses/sécheuses, d'autres les soustraient à la firme Coinamatic qui a un quasi-monopole au Québec.

Le règlement sur la location des HLM stipule que les frais d'une laveuse ou d'une sécheuse sont de 0.75 \$ par utilisation. Il est arrivé que des offices (ou Coinamatic) trichent en fixant le coût à 1 \$ ou en réduisant le temps de séchage des appareils.

## La disponibilité des appareils peut être une source de conflit

Dans certains immeubles, il n'y a aucune difficulté à trouver des appareils disponibles pour faire son lavage ou son séchage. Il suffit d'attendre un peu que des appareils se libèrent.

L'enjeu principal est de rappeler aux locataires l'importance de contribuer à bien entretenir les appareils et la salle de lavage : vider les filtres à charpie, ramasser le poil des animaux, garder les comptoirs propres, etc.

Quand les salles de lavage sont voisines de chambres à coucher, il est logique de fixer des heures limites pour faire la lessive afin de ne pas trop déranger les voisin-e-s.

Des associations et des CCR installent périodiquement des affiches pour rappeler aux locataires de garder les salles propres et de nettoyer les appareils après les avoir utilisés.

Par contre, là où le nombre d'appareils est plus limité, la cohabitation harmonieuse entre locataires peut être mise à rude épreuve ! L'idéal est de convenir sur une base volontaire d'un horaire d'utilisation afin d'éviter les chicanes entre les locataires et de se limiter à l'utilisation d'une seule laveuse/sécheuse pour laisser de la place aux autres.

## Questions à discuter

1. L'utilisation des salles de lavage cause-t-elle des frictions entre les locataires ?
2. Y-a-t-il suffisamment de laveuses/sécheuses pour le nombre de locataires ?
3. Que pouvons-nous faire pour encourager les locataires à bien prendre soin des appareils et à se partager leur utilisation ?



Fédération  
des locataires  
d'habitations  
à loyer modique  
du Québec (FLHLMQ)

2520, rue Lionel-Groulx, bureau 202, Montréal, H3J 1J8  
514 521-1485 • 1 800 566-9662  
info@flhlmq.com • www.flhlmq.com